

La première question posée par la commission, la question fondamentale "est-il judicieux de prévoir un contournement autoroutier de Bordeaux?" a-t-elle encore raison d'être? Mr Rafarin a apporté sa réponse avant même que ne soit rendu l'avis de la commission, mais sans doute sous la pression des Bouygues, Colas et autres intervenants de T.P.

De la même façon que, il y a quelque temps, on s'est appuyé sur des prévisions de consommation d'électricité largement surdimensionnées pour faire avaler la couleuvre des centrales nucléaires, de même, aujourd'hui, on imagine inéluctable la progression exponentielle du trafic routier de marchandises.

Sans parler du simple bon sens concernant les transports de marchandises et leur absurdité souvent avérée, pourquoi considérer le rail avec mépris? Une juste évaluation des coûts réels (économiques, sociaux, environnementaux) de ces deux modes de transport ne serait sans doute pas au bénéfice de la route! Le gouvernement actuel a réussi à faire chuter l'insécurité routière de façon sensible; serait-il incapable de freiner sévèrement l'usage du camion? Avec un peu de bonne volonté...

Sachant d'autre part que la plupart des politiques et des acteurs économiques régionaux sont favorables à un tracé ouest.

Sans oublier que des "experts" vous expliqueront que l'on maîtrise parfaitement les impacts écologiques du franchissement des fleuves, que l'approvisionnement en matériaux ne pose aucun problème et que les échangeurs seront strictement limités en nombre.

Il ne me reste qu'une question à poser: La commission sera-t-elle en mesure de prendre en considération TOUS les avis exprimés (les "contre le projet" étant, d'après les documents reçus, loin d'être marginaux) ? et si oui ,qui tiendra compte de ses conclusions.

Attendant le plaisir de lire votre réponse, je vous souhaite une bonne année et bien du courage.

Alain BLAISE
Les Maurins
33240 VERAC